



TRAIT Bessoncourt D'UNION

DÉCEMBRE 2015, N° 29

bulletin d'informations municipales de la commune de Bessoncourt

LE MOT DU MAIRE

Après un été chaud, et un automne flamboyant, nous voici entrés dans l'hiver, pas trop violemment encore ! Le gros point d'interrogation ou « le suspense » comme disent certains bessoncourtois anglicistes éclairés et en mouvement dans leur tract, réside dans le devenir de notre communauté, et par conséquent, de Bessoncourt. Bien que jusqu'à présent, j'aie été très réticent à intégrer la CAB, du fait de son opposition passée à développer la zone commerciale (voire la constance de certains de ses anciens dirigeants, à la faire disparaître), au vu de l'autre solution que défend le président de la CCTB, le doute n'était plus permis.

En effet, la fusion avec la communauté du Pays Sous Vosgien nous condamnait à financer les quelques 5 millions d'assainissement collectif de leur programme non achevé, dont 3.5 à leur charge. Sachant qu'en prime leur redevance d'assainissement s'élève déjà à 4.10 euros du m3... Et que nous avons financé une grosse part des réseaux des communes de l'ex Bourbeuse, la solidarité a ses

limites et chacun doit assumer ses choix ! La plupart des villages de la CCTB ont approuvé le schéma préfectoral, à savoir rejoindre la CAB. Le vote des délégués du conseil communautaire a conforté cette option, désavouant ainsi le président de la CCTB.

Le conseil de la communauté d'agglomération de Belfort est allé dans le même sens et il nous reste donc à attendre le vote de la commission départementale de coopération intercommunale le 14 décembre, puis le préfet prendra sa décision avant le 31 mars 2016, pour une nouvelle communauté le 1er janvier 2017. En espérant que tout se passe bien.

Ainsi concernant l'eau potable, nous continuerons à être alimentés par la CAB, mais au même tarif que Belfort, donc moindre que celui que nous payons actuellement ! Quant "aux poubelles", ce ne sera sûrement pas moins cher, mais le service sera bien meilleur, ce n'est pas difficile me direz-vous ! Voilà qui va faire plaisir à nos amis bessoncourtois éclairés, même si leur satisfaction restera entachée par l'existence des

logements sociaux. Par ailleurs, je vais quand même essayer d'éclairer un peu mieux ces bessoncourtois d'élite : l'impôt foncier qui a beaucoup (trop) augmenté, il est intercommunal. Les indemnités des adjoints et du maire qui ont augmenté sont communales et sont dues au passage de la population communale au dessus de 1000 : c'est la faute des nouveaux bessoncourtois !

Et la zone artisanale qui ne se développe pas assez vite est aussi intercommunale...

Puisqu'ils sont fêrus de la Fontaine, je leur conseille de lire avec attention « le coche et la mouche ».

Pour terminer sur une note plus sympathique, je tire un grand coup de chapeau à la douzaine de bénévoles qui depuis trois mois ont fait un travail fantastique pour décorer le village avec de magnifiques illuminations, comme jamais Bessoncourt en a eues !

Bravo à eux et un grand merci !

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et je vous attends tous pour les vœux de la commune vendredi 8 janvier à 18h à la salle de la mairie.

Guy Mouilleseaux

La vie municipale



Un bel hommage rendu en poèmes par les élèves de Mr Courtot !

Les membres de l'association « Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie », des élus, un représentant de la gendarmerie, de nombreux Bessoncourtois, des enseignants de l'école primaire et

des enfants se sont réunis sur la place de la Fontaine, devenue presque trop petite cette année. En effet, il y avait foule autour du monument aux morts pour assister à la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.

Au début de la cérémonie, Guy Mouilleseaux a pris la parole en transmettant le discours officiel de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Les élèves de Jean-Michel Courtot

ont rendu ensuite un bel hommage en lisant et même pour certains, en récitant deux poèmes : « 14-18 Folie meurtrière » de Jacques Hubert Frougier et « In Flanders Fields (Au Champ d'Honneur) » de John Mac Crae qui fut publié pour la première fois en décembre 1915 et qui allait devenir un symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la Première Guerre mondiale.

Cette cérémonie du 11 novembre fut particulièrement émouvante en raison des nombreux participants venus rendre, à leur façon, leur hommage à la patrie.

Florence Rabier

REPAS DES AÎNÉS ORGANISÉ PAR LE CCAS



Le maire en compagnie de Lucie Schweitzer et Anne-Marie Blondé, les deux doyennes de l'assemblée.

Le dimanche 22 novembre à la salle de la mairie, le Centre Communal d'Action Sociale organisait le traditionnel repas de fin d'année pour nos aînés. C'est un moment festif très attendu par les habitués et cette année 56 personnes de soixante dix ans et plus ont répondu positivement à l'invitation.

Pour le repas, le CCAS avait fait appel au traiteur Gilles Jacquemain d'Essert. Au menu : mise en bouche, foie gras maison et sauté de chevreuil.

Ludivine Sibre nous avait préparé un assortiment de fromages de la Ferme du Genival et la boulangerie

« au Pétrin d'Amélie » a fourni le pain et pour le dessert, des délicieux « Paris-Brest ».

Les membres du CCAS se sont chargés bien volontiers du service. En effet, tous apprécient ces moments propices aux discussions et aux échanges qui permettent de mieux faire connaissance.

Caroline et Svetlana, employées municipales, avaient rejoint l'équipe pour apporter leur aide à la vaisselle. La section « art floral » de l'ABA avait, pour la circonstance, confectionné de magnifiques centres de table qui ont été distribués à la fin du repas par un tirage au sort.

Au moment de partir, tout le monde s'est donné rendez-vous à l'année prochaine, quant aux personnes de plus de quatre vingt ans qui n'étaient pas présentes au repas, elles recevront un colis gourmand qui leur sera remis par un membre de l'équipe du CCAS avant Noël.

Florence Rabier

LOI NOTRe

La loi portant sur une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a été promulguée le 7 juillet 2015.

Elle prévoit le redécoupage des régions, le renforcement des intercommunalités et les transferts de compétences entre les structures territoriales.

Voyons les conséquences directes pour Bessoncourt.

Pour le premier point, la Franche-Comté et la Bourgogne vont fusionner. Les élections régionales ont eu lieu les 6 et 13 décembre 2015.

En ce qui concerne le renforcement des intercommunalités, il leur est imposé une taille minimale. Les communautés de communes de moins de 12 000 habitants sont contraintes de fusionner avec d'autres intercommunalités.

Les compétences eaux et assainissements doivent être transférées aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2020 au plus tard. Enfin le nombre de syndicats (eaux, gestion, transports...) doit être rationalisé via des fusions ou

dissolutions. La CCTB dont la population est de 8 207 habitants est donc concernée. Monsieur le préfet à qui incombe la responsabilité de mettre en application cette loi, a mené une étude et propose la fusion de la CAB et de la CCTB portant ainsi le nouvel ensemble à 104 944 habitants. Il propose également la fusion de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien (CCPSV) avec celle de la Haute Savoureuse (CCHS) créant ainsi une intercommunalité de 15 317 âmes.

La proposition de Monsieur le préfet n'a pas l'approbation de l'exécutif de la CCTB qui lui a soumis une contre-proposition : le regroupement des CCTB, CPSV et CCHS dans une nouvelle intercommunalité de 23 524 habitants.

Monsieur le préfet étudie les deux scénarii et soumettra le schéma qu'il jugera le plus adapté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Si sa proposition est soutenue au deux tiers des votants, elle sera alors

entérinée.

Toutes les communes concernées doivent, au préalable, se prononcer sur leur volonté de regroupement avec l'une ou l'autre solution, cet avis n'étant que consultatif.

De part sa proximité géographique avec les communes de la CAB, et des perspectives de services à la population (école numérique avec fibre optique par exemple) et de baisses de taxes (sur le Foncier Bâti qui passerait de 8,34% à 1,34%, l'eau au tarif CAB, les ordures ménagères, ...), le conseil municipal a émis un avis favorable à une fusion CCTB/CAB.

Lors des dernières séances des conseils communautaires de la CCTB et de la CAB, les délégués se sont prononcés en majorité, favorables à la proposition du préfet.

Le dénouement de ce processus est prévu le 14 décembre 2015, amendé après un délai de 3 mois et mis en application au 1^{er} janvier 2017.

Reda Khouchane

COMMISSION FLEURISSEMENT - ATELIER DECORATION



Elans, sapins et maisonnettes en bois se partagent le rond point à l'entrée de la commune

Une fois de plus, c'est sous une petite pluie glacée que l'équipe de déco de la commission fleurissement et les employés municipaux se sont activés à installer l'illumination de Bessoncourt. Comme chaque année et à la nuit tombée, la féerie de décembre peut venir s'installer dans notre belle campagne.

Comment ne pas remarquer et apprécier à quelques endroits marqués du village par la richesse et le talent de ces bénévoles courageux et très inspirés ?

Car c'est bien sous l'auspice de la bonne volonté que durant l'été et bien au-delà, ils et elles se sont retrouvés sous les salles voûtées du fort mises à disposition par l'association du fort mais aussi à l'extérieur, lorsque le temps le permettait, pour effectuer sur ces décors tout le travail de rafraîchissement nécessaire.



Voici en partie, les acteurs de ce très bel univers festif de fin d'année !



Belle harmonie entre patineurs et sapins blancs !

Et même s'il n'est pas question de nouveauté cette année, les associations de thèmes et d'éléments décoratifs rendent compte d'une pensée bel et bien portée sur le beau, le séduisant, le chatoyant associés à un soupçon d'art naïf et une petite dose de coloration tout à fait à propos.

On ne se lasse donc pas de ces jolies cabanes emmaillotées de guirlandes pourvues cette année de mignons petits volets verts ou rouges, de ces patineurs hauts en couleurs, des troupes d'élans restaurés pour l'occasion et des sapins de bois parés de blanc.

La municipalité, et par là même un peu de chacun de nous, est complètement partie prenante de cette initiative pilotée par Daniel Graf et toute sa belle équipe en fournissant les matériaux, bien évidemment les locaux, des outils mais aussi le vin chaud si nécessaire comme ce fût le cas lors de la pose des sujets tant le froid était cinglant et maussade.

En tout cas, prendre le temps de faire le tour du village : c'est s'assurer à coup sûr d'un régal pour

les yeux et pas seulement pour les enfants, ceux-là même qui ont participé à cette joute décorative puisque l'école maternelle participe à cette activité d'embellissement. En effet, cette année les élèves de Cécile Robert, de Sabine Bertrand et de Françoise Viault ont décoré des étoiles lors d'ateliers avec Daniel et avec l'aide de Mélanie et Laurence.

Cette richesse et ce foisonnement de talents manuels et artistiques développés par tous, pourrait bien faire la réputation de notre village bien au-delà des communes qui nous entourent. Cela mérite pour le moins un grand remerciement à toute l'équipe : Daniel Graf, Gérard Borne, Agnès et Michel Beaudouin, Marie-Paule Delaitre, Yves Etienney, Marcel Feuvrier, Michel Guetlin, Gérard Kubès, Philippe Molinier, Gérard Perrin, Danièle Ricci ainsi que Donat Balon et Florence Rabier.

Denis Rabier



A la maternelle, on se joint également au projet déco !



Economie

LES SOURIRES DU COMMERCE



Dégustation de tartes alsaciennes du côté de la société Morel !

Samedi 10 octobre, la commune de Bessoncourt avec la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse, s'étaient réengagées dans l'opération «Les sourires du commerce». Notre municipalité travaillant à l'installation et au maintien de nos commerces avait ainsi réitéré son engagement à soutenir cette initiative dans le périmètre communautaire. Avec l'idée d'un parcours des saveurs et de découvertes de métiers de bouche, un sentier

gourmand avait été mis en place chez quelques partenaires et acteurs économiques du village mais aussi de la zone commerciale avec la possibilité pour les papilles alléchées de découvrir gratuitement quelques délicieuses préparations salées et sucrées.

Dans le village, l'établissement Chauvier, en même temps qu'une présentation de son activité, proposait une dégustation de jus de fruits et produits bio. La société Morel toiture (Père & Fils) avait invité pour l'occasion Monsieur et Madame Jacquel de la boulangerie de Roppe qui présentèrent aux visiteurs de succulentes tartes flambées agrémentées de quelques douceurs sucrées telles que, par exemple, un fabuleux biscuit savoyard aux myrtilles. Quant à Monsieur Petrillo du Garage de l'Est, ce fût avec un apéro maison qu'il permit de découvrir l'environnement de son atelier de mécanique.

Cette année, un petit train aurait dû permettre de sillonner les rues du village et d'établir une liaison avec la zone commerciale. Malheureusement, une panne de dernière minute vint contrarier ce projet.



Apéritif maison proposé au garage de l'Est !

Si vous avez manqué ce nouvel épisode des «Sourires du commerce», nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec peut-être et espérons-le un train en parfait état de marche.

Denis Rabier

Culture

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE



RETOUR SUR LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Pas loin de 80 personnes sont venues assister à la projection de « Tu seras sumo » présentée le 18 novembre dans le cadre de la seizième édition du mois du film documentaire, en partenariat avec la médiathèque départementale du Territoire de Belfort. Le thème retenu cette année était le sport et du côté de la médiathèque

de Bessoncourt le choix s'est tourné vers une pratique sportive plus méconnue de notre culture : le sumotori.

Une invitation pour le public à partager la vie d'un jeune japonais, filmé pendant deux ans par la réalisatrice Jill Coulon, dans

une écurie professionnelle à Tokyo. Une découverte pour les spectateurs d'une discipline difficile de par ses entraînements, sa vie en huit clos au sein de l'écurie, la prise de poids nécessaire aux bons résultats, etc. Ce fut également l'occasion pour les spectateurs de découvrir le Japon et ses traditions culturelles.

A l'issue de la projection, un très bel échange s'est tenu entre le public et le monteur du film, Alex Cardon, invité de la soirée. Il a pris plaisir à partager ses connaissances, en

répondant à de nombreuses questions sur la discipline, l'alimentation des sumos et ses risques pour la santé, sur la réalisation de ce documentaire, sur la vie de Takuya (héros du film), sur son avenir aussi.

Après avoir quitté l'écurie quelques temps, Takuya s'est décidé à rejoindre la structure et ses partenaires, pour finalement devenir sumo professionnel. Il pèse aujourd'hui 130 kg, monte dans la hiérarchie du classement en gagnant de nombreux combats.

La soirée s'est terminée autour d'un verre tout en prolongeant encore la discussion entre Alex Cardon et le public.

Stéphanie Weiss

La médiathèque fermera ses portes le jeudi 24 décembre à 12h et rouvrira le lundi 4 janvier 2016 à 16h. En vous souhaitant de très belles FÊTES !

Le coin des enfants

VACANCES DE LA TOUSSAINT À LA MAISON ROSE



Pendant la semaine du 19 au 23 octobre, les enfants ont vécu à travers les aventures de la sorcière Grabouillas.

28 enfants l'ont imaginée et construite. Celle-ci, pour les remercier, a volé les citrouilles de la Maison Rose et a lancé le défi de les retrouver lors du grand jeu de fin de centre, sous peine de mauvais sort collectif !!!



La semaine a été riche en monstres et chauve-souris, sorcières et chats. Pour faire diversion, le jeudi 22 octobre, 26 enfants de 6 ans et plus se sont défiés sur les pistes du bowling de Belfort en compagnie de 15 enfants de Lagrange. Bonne matinée avec 2 parties de jeux où certains ont fait de très bons scores et d'autres un peu moins...



Une après-midi spectacle avec l'Odyssée de Moti au théâtre des marionnettes de Belfort a fait le bonheur de 16 petits. C'est l'histoire d'un petit mammouth qui... mais qui se termine bien.

Et pour finir, le goûter de fin de centre, entièrement réalisé par les enfants et les animatrices, a été comme toujours, très apprécié.

Sylvie Nguyen Dai



Sorties au bowling, au théâtre de marionnettes, créations fantastiques autour d'Halloween, tout y était pour partager d'excellentes vacances entre enfants et animatrices de la Maison Rose !

Les associations

MARCHÉ DE NOËL DES TOURNE'SOLS

Pour la 4ème année, une quinzaine d'enfants se sont retrouvés pendant les mois d'octobre et novembre pour réaliser, à partir d'éléments de récupération, des objets de décoration. Cette année, pinceaux plats, rouleaux de papier toilette et autres cartonnages ont trouvé une seconde jeunesse grâce aux papiers colorés et aux peintures de l'association Les Tourne'sols. Tous

les bricolages ont été exposés le 29 novembre lors du marché de Noël qui a reçu de nombreux visiteurs. Quelques questions posées aux enfants présents et discussions autour d'un bon vin chaud et voici un joli dimanche, passé en famille, à la découverte des jeunes talents de notre village.

Stéphanie Struzzo



De très beaux objets décoratifs, réalisés par les enfants du village

Une bien belle ballade automnale pour les randonneurs de l'ABA !



DERNIÈRE BALADE POUR LES RANDONNEURS DE L'ABA

Le 26 septembre une vingtaine de randonneurs ont rejoint l'Auberge des Trois Fours située à 1250 m d'altitude, entre le Col de la Schlucht et le Hohneck, surplombant la vallée de Munster et regardant l'Alsace. En apéritif, un circuit de 3 km 500

de collet fumé et salade verte accompagnées des traditionnels «roïgabrageldi», munster et tarte aux myrtilles.

Après ce déjeuner copieux, une promenade au Jardin d'Altitude du Haut Chitelet (Collection de plantes

et 200 m de dénivellation a mis en appétit les marcheurs qui se sont régalés autour d'un repas marcaire composé d'une succulente tourte, de tranches

de montagnes) a permis une digestion tout en douceur avant de redescendre par le sentier des mulets et profiter d'un paysage magnifique offert par la nature à cette saison.

Cette balade, juste sportive à souhait, sous le soleil accompagné d'une bise caressante, a ravi nos joyeux randonneurs qui se sont donnés rendez-vous au printemps pour de nouvelles escapades organisées par notre guide, Michel.

Danièle Ricci

LOTO DE L'ABA

Le second loto de l'année organisé par l'Association Bessoncourtoise d'Animation a eu lieu le 25 octobre. Après le mot d'accueil du président et le rappel des règles du jeu, une centaine de joueurs se sont concentrés sur les cartons espérant gagner un bon d'achat à chaque ligne, double ligne et carton.

Les 12 parties prévues au cours de l'après-midi ont permis aux heureux

gagnants de se partager des bons allant de 15 € à 50 €, et pour la dernière partie de 100 €, tous achetés dans les enseignes commerciales de Bessoncourt.

Au cours de deux pauses, pâtisseries et boissons ont permis aux joueurs de se ressourcer et pour certains échanger leurs cartons avec l'espoir d'être plus chanceux !

Danièle Ricci



Réussite habituelle du côté du loto de l'ABA !

JOURNÉE DE L'ABA À L'ANCIEN COUVENT DES CORDELIERS

Le 27 septembre, 41 personnes de Bessoncourt et des environs ont fait le déplacement à « Les Petits Thons », petit village situé sur le versant ouest des Vosges : destination l'ancien couvent des Cordeliers.

Trois moments importants dans l'organisation de cette journée :

Une première partie culturelle avec l'accueil commenté du maître des lieux et la visite de cet ancien couvent, édifice du XVème siècle. Les visiteurs ont pu s'attarder dans le musée riche d'art et d'objets anciens, dans la prison et la chapelle.

La deuxième partie était consacrée au déjeuner au cours duquel jambon

Une journée fort distrayante au couvent !



grillé au feu de bois dans la très belle cheminée Louis XIII et autres produits du terroir ont permis à nos participants de prendre quelques forces pour appréhender l'après-midi festif de cette journée.

L'ensemble de l'équipe d'animation du restaurant a su, tout au long de l'après-midi, distraire les participants

à travers des danses, jeux et spectacles avec une participation très active de nos visiteurs déguisés pour la circonstance en enfant de chœur, moines, nonnes, etc.

La journée s'est terminée par une loterie gratuite où un grand nombre de lots a été distribué.

Nul doute que les participants ont su apprécier, pour quelques moments, les anecdotes humoristiques narrées par l'hôte de la maison, le cadre dépaysant et l'ambiance conviviale de cette auberge campagnarde marquée par l'Histoire.

Danièle Ricci

BABY-BOURSE ET BOURSE AUX JOUETS DE L'ABA



Les traditionnelles baby-bourse et bourse aux jouets se sont tenues les 12 septembre et 21 novembre.

Une vingtaine d'exposants de Bessoncourt et des environs ont occupé la salle de la mairie et l'ancienne école pour offrir aux acheteurs potentiels une large palette d'articles de qualité à des prix intéressants.

Si à l'heure d'ouverture au public, les acheteurs se sont précipités à la baby-bourse de septembre, il n'en fut pas de même pour la bourse aux jouets de novembre.

Les étals, certes très colorés de jouets, livres, vélos, jeux, etc... n'ont manifestement pas attiré les visiteurs comme à l'accoutumée au grand regret des exposants et des organisateurs.

A l'année prochaine.

Danièle Ricci

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015 AU FORT SÉNARMONT

Les 20 et 21 septembre 2015, pour la seconde fois, l'association du fort Sénarmont de Bessoncourt proposait des visites guidées du fort dans le cadre des journées du patrimoine. Nouveau succès puisque plus de 220 personnes sont venues à la rencontre de ce patrimoine de notre commune.

Les visites guidées intérieures et extérieures ont permis aux visiteurs de découvrir le fort en 15 points clés : tunnel, caserne de gorge, caserne principale, salles rénovées, couloir arrière, latrines, caponnière de gorge, façade bétonnée, citernes, magasin à poudre, abris d'infanterie, fossés, coffres de contrescarpe,

panorama depuis les glacis sur la chaîne des Vosges, tourelle 75 avec maquette de simulation. Une vidéo didactique de présentation du fort ainsi qu'une exposition du système de fortification Séré de Rivières à l'entrée complétait le circuit de visites.

Cette année, l'association avait investi dans des amplificateurs de voix pour ses guides afin que leurs indications profitent davantage à tout le groupe. Les accès aux coffres de contrescarpe ont été rendus possibles grâce au montage d'une passerelle et d'un escalier réalisés par les membres de l'association. Les organisateurs ont sensibilisé les

visiteurs sur l'importance d'une adhésion de soutien à l'association afin de lui permettre de poursuivre avec plus de poids et de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur ses objectifs de valorisation, de préservation et de promotion du fort Sénarmont de Bessoncourt. L'association a ainsi enregistré 50 membres de soutien supplémentaires durant ces journées.

En espérant que cet élan fédère encore d'autres personnes autour de ce patrimoine majeur de notre commune.

Marie-Pierre Jaillet

FORT SÉNARMONT : SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK

L'association du fort a mis en ligne son site internet à l'occasion de sa première assemblée générale en mars 2015. L'objectif principal est de communiquer régulièrement sur le fort de Bessoncourt, son actualité et les activités menées par l'association.

A travers ce site, vous serez amenés à découvrir le fort et l'association du fort sous plusieurs axes :

- > Présentation de l'association et de ses objectifs et projets, historique des événements marquants, adhésions
- > Galerie de photos, reportages et vidéo sur le fort

> Calendrier des manifestations et visites ouvertes au public

> Calendrier des séances de travaux et des réunions du Conseil d'Administration pour les adhérents

> Articles de presse sur le fort

> Histoire du fort

Si vous souhaitez soutenir le projet de valorisation, de préservation et de promotion du fort de Bessoncourt porté par l'association, un bulletin d'adhésion est disponible sur le site. Une page facebook permet également d'être tenu au courant de l'événementiel de l'association.

Marie-Pierre Jaillet



Adresse du site :

<http://www.fort-bessoncourt.fr>

Page facebook :

<https://www.facebook.com/fortbessoncourt/>

[fortbessoncourt/](http://fortbessoncourt.fr)

ZOOM SUR L'ASSOCIATION DE CHASSE BESSONCOURTOISE

Parmi les associations du village, l'association ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) est particulièrement impliquée dans la gestion du patrimoine forestier et faunique. Elle compte 16 adhérents dont 5 Bessoncourtois.

ACTIVITÉ DE CHASSE

Il existe deux modes différents de chasse qui se déroulent du deuxième dimanche de septembre à fin février.

La chasse en plaine se pratique seul avec ou sans chien. Elle concerne essentiellement le petit gibier (oiseaux migrateurs, faisans, lièvre,...) et fait l'objet d'une réglementation spécifique.

La chasse en forêt (battue) se pratique seul ou à plusieurs selon le mode choisi. Elle concerne le «grand gibier» et est également très règlementée. En effet, il n'est pas question d'abattre autant de gibier qu'on le souhaite, on parle d'ailleurs de prélèvement car il s'agit bien de réguler et de gérer les populations animales afin d'atteindre des objectifs d'évolution de ces populations.

Un plan de chasse, qualitatif (jeune ou adulte) et quantitatif (nombre à prélever) est proposé à Monsieur le préfet par la Fédération Départementale de Chasse. Par exemple, pour Bessoncourt cette année, il est fixé à 9 chevreuils au maximum et 6 au minimum à prélever ; il n'est pas fixé de plan de chasse pour les sangliers.

Des bracelets indéchiffrables seront posés sur les gibiers prélevés et serviront à contrôler la légalité du prélèvement lors d'un éventuel contrôle anti-braconnage.

Depuis ces 20 dernières années, la sécuritaire à la chasse a été nettement renforcée (lecture systématique des consignes de sécurité et signature d'un carnet de battue, équipements adaptés (gilets fluo obligatoires en battue), utilisation stricte et encadrée des armes etc.) L'aspect «respect de la nature et des animaux» a également évolué grâce

à la sensibilisation de l'ensemble des chasseurs et en particulier avec l'instauration d'un permis de chasse beaucoup plus axé sur ces points importants.

LES SANGLIERS

Comme précisé précédemment, il n'y a pas de plan de chasse concernant les sangliers. En effet, ces derniers sont largement présents dans le Territoire de Belfort et sont parfois responsables d'importants dégâts, essentiellement sur des parcelles agricoles. Ils provoquent également des accidents de circulation lors des traversées de route, surtout la nuit

De plus, leur reproduction, facilitée par l'abondance de la nourriture et notamment la culture du maïs permet aux populations de sanglier de croître de plus de 100% annuellement. Pour les contenir, il existe une activité de chasse dédiée qui a lieu hors période de chasse classique, à partir du 1^{er} Juin : les tirs d'été.

Il s'agit de surveiller, sur des miradors, les plantations à la tombée de la nuit ou très tôt le matin. Des tirs font fuir les sangliers et évitent ainsi des dégâts dans les champs et permettent une première régulation de la population.

GESTION DE LA FAUNE DE LA FLORE ET REPEULEMENT

Une activité méconnue de l'association est celle du repeuplement. En effet, il est nécessaire de réintroduire des espèces dans le cadre de la gestion de la faune et la sauvegarde du patrimoine (perdre, faisans, ...) afin de palier à la raréfaction de ces dernières liées à différents facteurs : modernisation de l'agriculture, remembrement, prédation, modification du climat, etc.

A ce titre, la Fédération de Chasse du Territoire de Belfort encourage et subventionne de nombreuses opérations pour la plantation de haies, création de vergers, plantation en forêt d'arbres fruitiers sauvages nécessaires au bon équilibre de la faune et de la

flore. En synthèse, l'association de chasse regroupe des passionnés et amoureux de la nature, concernés par la protection de la nature du patrimoine bessoncourtois.

PRATIQUE

Le permis de chasse :

Pour obtenir son permis de chasse, il faut prendre contact avec la Fédération Départementale de Chasse (FCD90). Vous serez soumis à 3 étapes. Une formation théorique, une formation pratique sanctionnée par un examen unique.

Période de chasse classique :

- de mi-septembre à fin février
- tirs d'été à compter du 1^{er} juin

Jours de chasse :

samedi, dimanche et jours fériés pour le grand gibier. Tous les jours pour la chasse en plaine.

Coût : environ 520€/an décomposé comme suit :

- Adhésion : 270€/an
- Permis de chasse : 150€/an
- Equipement : 100€/an

QUELQUES CONSEILS

- Gibier : bien faire cuire, surtout le sanglier qui doit absolument être cuit à cœur
- Baies /champignons : cueillir en hauteur et/ou bien faire cuire
- En cas de promenade durant la période de chasse, faire du bruit en se déplaçant, et porter des couleurs vives (idéalement fluo). Un panneautage est réalisé lors des battues, merci de les respecter pour la sécurité de tous.

CONTACTS

ACCA de BESSONCOURT : M. CASADEI Laurent, Secrétaire – 06 811 411 28
FDC 90 : 03 84 22 28 71
mail : fedechasseur90@wanadoo.fr

A savoir : en cas d'accident de voiture avec un gibier, l'assurance de l'ACCA peut être sollicitée uniquement si l'action de chasse se déroule au même moment.

Reda Khouchane & Laurent Casadei

Etat civil

NAISSANCES

● **Baptiste PLASSE**
Le 9 novembre 2015

● **Naomi PARISOT**
Le 22 novembre 2015

CONTACT MAIRIE

19 rue des Magnolias - 90160 BESSONCOURT - Tél. 03 84 29 93 67 - Fax 03 84 29 90 20

E-mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr - Site internet : <http://bessoncourt.fr/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h (fermé au public le matin)